juin 2024

SANCTUS MAIXENTUS
HISTOIRE ET PATRIMOINE

Numéro 6

Edito

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers followers, nous sommes heureux de vous faire parvenir ce nouveau numéro.
Celui-ci est principalement orienté vers le cœur de notre cité qui constitue un des éléments de l'identité de Saint-Maixent-L'Ecole. Vous trouverez ainsi au fil des pages l'abbaye, la filature Blot mais aussi des personnalités connues ou moins connues.
Nos remerciements à tous les contributeurs (articles, énigmes) et à "notre" correctrice.
Bonne lecture.

Benoit Sancé

BALADE-CONFÉRENCE AVEC LES ADHÉRENTS DE VAL-DE-SÈVRE GÉNÉALOGIE DANS LE FAUBOURG CHARRAULT LE 1ER JUIN

SOMMAIRE

MICHEL SANCE, *L'abbaye des Châtelliers (1er partie)*
BENOIT SANCE, *La filature et la famille Blot*
MARC BOUCHET, *Dom Antoine Gleize, ex-moine bénédictin, curé de Champdeniers*
PHILIPPE RIDOUARD, *Jean Philippe Garran de Coulon (1748-1816)*
BENOIT SANCE, *Devenir chirurgien à la fin du XVIIIe siècle*
BENOIT SANCE, *Patrimoine disparu : le puits du pilori*
Enquête
CHRISTELLE NORDEY-SANCE, *Histoire des rues : de Napoléon III à Garran de Balzan*
PUBLICATION : BENOIT SANCE, *Vivre avec le refroidissement climatique : l'année 1709 dans la France de l'Ouest*
EXPOSITION

Sanctus Maixentus
Histoire et patrimoine

Sanctus Maixentus association loi 1901

Musée du sous-officier de Saint-Maixent-l'Ecole

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres

Conférence

Pierre-André Masteau

La Fondation du patrimoine, aux côtés des propriétaires privés, communes et associations pour la restauration de leur patrimoine bâti, mobilier ou naturel

Mercredi 18 septembre 2024, 18 h, médiathèque de Niort

Musée du Poitou Protestant et du Centre Jean Rivierre

Découverte du sentier Huguenot

Mercredi 24 juillet à 20 h. musée de Beaussais, sur inscription (7 euros, 3 euros 8-14 ans)
Mercredi 31 juillet à 9 h 30 musée de Beaussais, sur inscription (7 euros, 3 euros 8-14 ans)

Collection privée Delavault-Sancé

L'ABBAYE DES CHÂTELLIERS (1er partie)

Nous passons souvent sur le site des Châtelliers, près de Chantecorps, en ayant peine à imaginer l'ensemble monumental existant jadis en ce lieu. Ces quelques lignes se partageront en deux parties : l'histoire du lieu avec l'église conventuelle, la seconde, relative au XVIIe siècle avec les édifices de l'époque et les quelques instants avant la fin de l'abbaye.

Vers 1119, un ermite du nom de Giraud de Salles, originaire du Périgord, s'installe en l'actuel hameau de Saint-Giraud, près de Chantecorps. Plusieurs disciples le rejoignent mais Giraud décède en 1120 ; sa dépouille est transportée au lieu-dit des "Châtelliers". Il devait déjà exister un petit oratoire avant cette date. A proximité de trouvait un ancien camp romain ayant donné son nom au site (*castellum*), fouillé en 1889.

L'endroit était propice par son écrin de bois et de ruisseaux au recueillement et à la prière des religieux. Le titre de fondation de l'abbaye est perdu, mais les historiens la situent en 1121, suivant la règle de saint Benoit au départ. Puis la règle de saint Bernard (Cîteaux) fut adoptée en 1160. Plusieurs familles poitevines font et feront des dons en argent ou en terre. On relève les Rochefort, les d'Aubigny et les Parthenay Larchevêque.

La construction de l'église et d'un ensemble conventuel commence vers 1129 et se poursuit jusqu'en 1156, le tout entouré au fil des ans d'une palissade de pieux et de diverses fortifications de pierre.

Giraud est considéré comme un saint guérisseur pour la cécité, la surdité et la folie. Les malades affluent et en 1149, on exhume ses restes pour les placer au chœur de l'abbatiale afin de faciliter la vénération de la foule.

La dédicace de l'édifice eut lieu en 1277 par l'évêque de Poitiers.

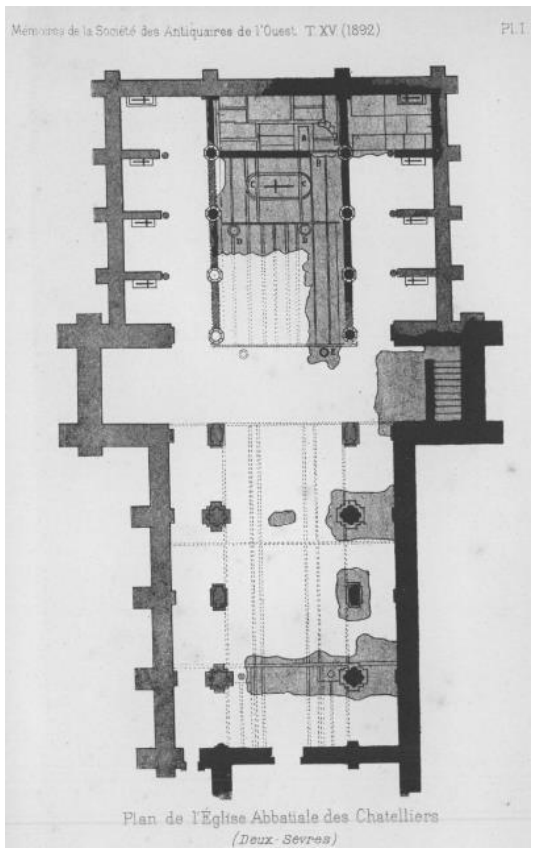

Le chœur : 28 m de large sur 14 m de long
Le transept : 23 m de large sur 6 m de long
La nef : 19 m de large sur 21 m de long
Le porche : 14 m de large sur 10 m de long

Ces mesures sont intérieures.
Le chœur est éclairé par trois grandes baies. La couverture est de tuiles. A la croisée du transept, sera édifié en 1408, un clocher offert par Jean de Berry, comte de Poitou.

Monseigneur Xavier Barbier de Montault (1830-1901), prélat et archéologue a entrepris les fouilles du site entre 1887 et 1888. Il a retrouvé des similitudes de conception dans une partie d'un autre édifice : les deux travées du chœur de l'église de Vasles détruite à la fin du XIXe siècle. Il émet donc comme date de construction les années 1280.

Les sculptures sont rares comme dans les édifices cisterciens. Le seul luxe parait être le carrelage du XIIIe siècle réalisé sous l'abbatiat de Thomas et sans doute complété plus tard. Il en reste quelques exemplaires au Musée de Cluny à Paris, au donjon de Niort et à Poitiers... Les couleurs dominantes sont le noir, le rouge et le jaune. Le vert semble n'apparaître que vers le XVIe siècle, dans les transformations ou les réparations. Les carreaux sont vernissés et présentent plusieurs registres de 30 dessins.

MICHEL SANCE

Morceau de carreau de pavage provenant de l'abbaye des Châtelliers
Société historique et archéologique du Val-de-Sèvre

Extraits de la planche XV, MSAO (1892)

Sources
BARBIER DE MONTAULT (Xavier), « L'architecture et la décoration à l'abbaye cistercienne des Châtelliers du XIIe au XVIIIe siècle », *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. XIV, 1891, pp. 343-396.
BARBIER DE MONTAULT (Xavier), « Le carrelage de l'église abbatiale des Châtelliers au Moyen Âge et à la Renaissance », *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. XV, pp. 617-640.

Archives départementales – fonds privé

MAISON DES HOMMES ILLUSTRES DE LA VILLE

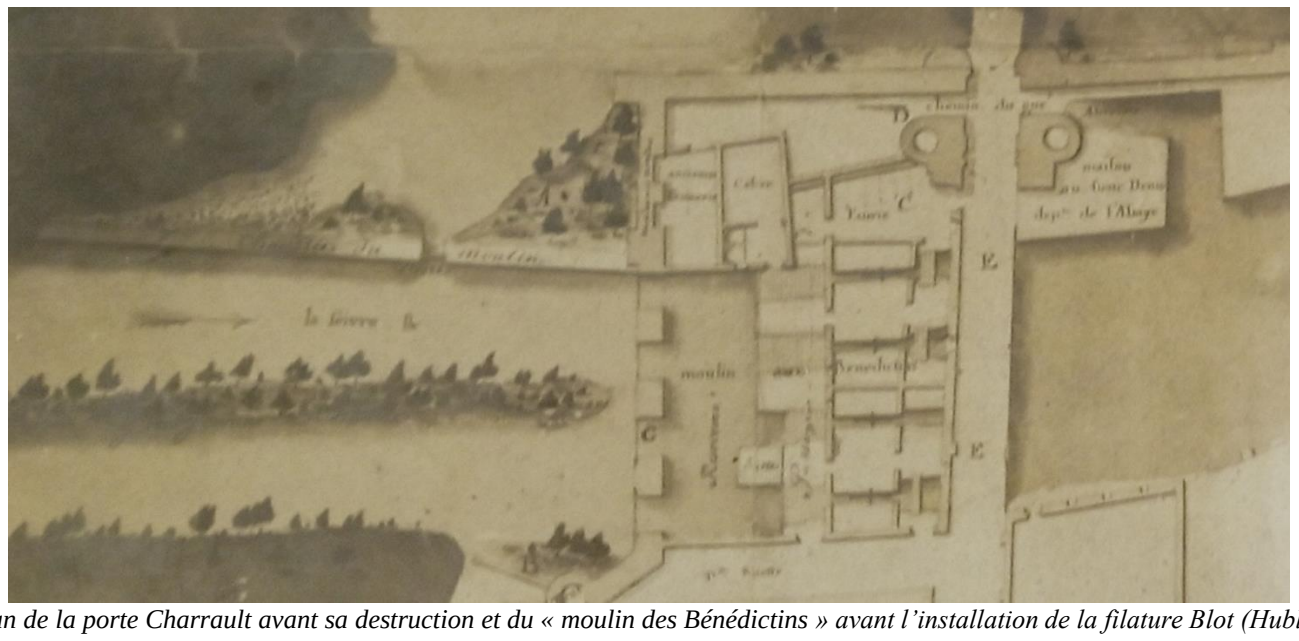

Plan de la porte Charrault avant sa destruction et du « moulin des Bénédictins » avant l'installation de la filature Blot (Hublin)

LA FILATURE ET LA FAMILLE BLOT

Première usine de la ville

A l'emplacement de l'usine se trouvait un moulin qui appartenait jusqu'à la Révolution à l'abbaye. En 1791, il est acheté en bien national par Jean Bonneau de la Touche et Elisabeth Mourain. Le lieu leur appartient jusqu'en 1823 quand Célestin Joseph Blot (1789-1840) rachète ce moulin et crée immédiatement une filature utilisant le courant de la Sèvre et la vapeur à partir de 1851. Une haute cheminée datant de cette même année, d'environ de 20 mètres de haut, marque encore le paysage. Une autre cheminée s'effondre en 1949.

En 1825, les effectifs s'élèvent à 44 salariés et le personnel atteint 100 personnes dans les années 1870. La belle maison de maître à côté de l'usine se compose de quatre grandes pièces au rez-de-chaussée, six au premier étage et six au second avec un grenier.

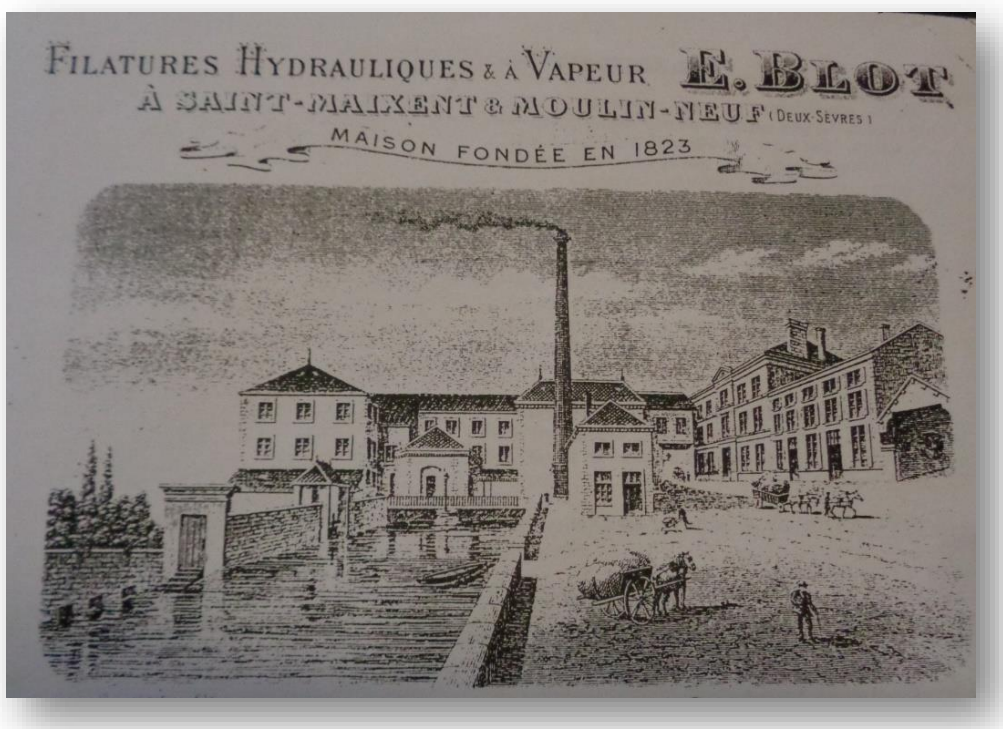

Une famille de militaires et d'entrepreneurs

Célestin Joseph Blot est né le 28 avril 1789 à Etreux, dans l'Aisne (02) de Jean Philippe Blot, laboureur, et Marguerite Pouillon. Entré à l'Ecole spéciale militaire de Fontainebleau le 1er décembre 1806, il en sort dès le 27 avril 1807. Il accomplit toute sa carrière au 62e régiment d'infanterie, passant du grade de sous-lieutenant en 1807 à celui de chef de bataillon en 1813. Il combat en Italie, en Allemagne et en Espagne. A l'issue de cette carrière, Blot est fait chevalier de la Légion d'honneur le 30 septembre 1814. Licencié en 1815, il réintègre l'armée en 1817 avant d'être mis en congé en 1820. Il décède le 17 décembre 1840 à Saint-Maixent.

Ses deux frères aînés ont des carrières aussi brillantes. Son aîné, Louis Joseph Blot (1772-1832), engagé volontaire aux chasseurs à cheval de la Ligue du Nord en 1792 parvient au grade de major au 4e régiment de hussards en 1814. Comme son frère, il parcourt l'Europe : l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne, la Hollande, l'Italie et même la Guyane. Retraité en 1815, Il est chevalier de la Légion d'honneur en 1804 et chevalier de l'Ordre de Saint-Louis en 1814. Son autre frère, Jean François Joseph (1781-1857) connaît une carrière militaire moins brillante mais un beau parcours politique.

Entré comme simple cavalier au 26e régiment de chasseurs à cheval en 1802, il est sous-lieutenant sur le champ de bataille d'Austerlitz en 1805 et finit capitaine en 1814. Il devient percepteur en 1831 et il est député pour les Deux-Sèvres à l'Assemblée constituante d'avril 1848 à mai 1848.

Jean François Joseph Blot (1781-1857)

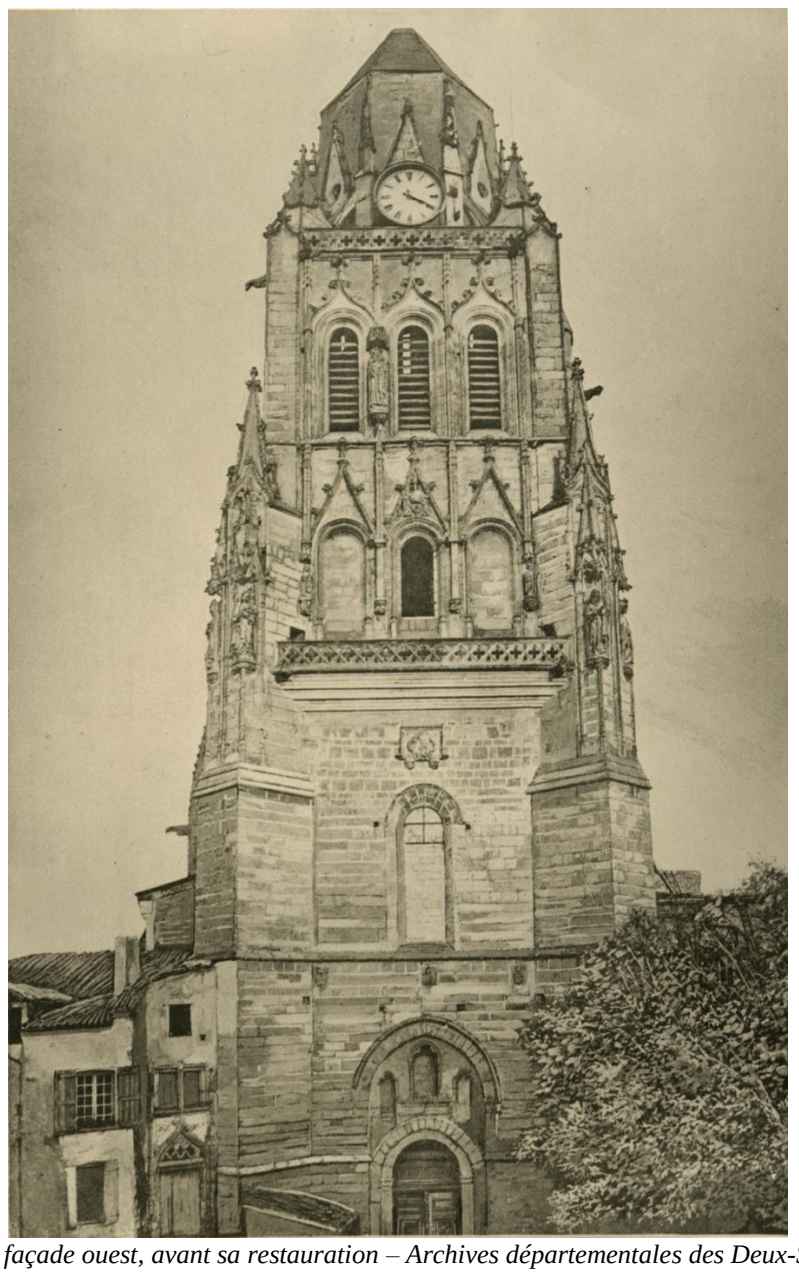

Eglise façade ouest, avant sa restauration – Archives départementales des Deux-Sèvres

DOM ANTOINE GLEIZE. EX MOINE BÉNÉDICTIN. CURÉ DE CHAMPDENIERS

Antoine Gleize a été baptisé le 24 février 1753 à Moissac, diocèse de Saint Flour, actuellement dans le département du Cantal. Fils de Pierre Gleize et Jeanne Pages, ses parrain et marraine sont Antoine et Françoise Gleize. Il a prêté serment à la Constitution civile du clergé. Antoine Gleize est un ancien moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Maixent. Selon l'état du 3 mai 1790, envoyé au directoire du département (1), il y occupait la fonction de sous cellérier et dépositaire.

En mai 1791, est fait le récolement de l'inventaire des meubles et effets de l'abbaye de Saint-Maixent, à la demande des religieux résidant encore à l'abbaye mais qui veulent la quitter : Bénigne Titaud, Jean Baptiste Larroque et Antoine Gleize, Jean Baptiste Arbonneau, Noël Abel Pastural, religieux et Jean Aimable Rousseau, frère. L'acte est établi en présence du maire, Philippe Geay de la Fragnée, de Julien Richard Valette, officier municipal et François Rondier, procureur de la commune. Le récolement montre qu'aucun objet n'a été soustrait. Des scellés sont posés sur la sacristie, la bibliothèque et le chartrier. Les religieux demandent que certains vases sacrés et certains ornement leur soient donnés pour pouvoir dire la messe. La demande est accordée. A la fin de l'acte, est donnée décharge aux religieux de la garde des objets. Jean Fournier, cuisinier des Bénédictins sera responsable de certains locaux et Jacques Graffy, sacristain, est chargé des objets du servant au culte.

Comme plusieurs particuliers de Saint-Maixent possèdent des clés des différentes portes et des passe-partout, le procureur de la commune demande que toutes les serrures soient changées par le serrurier de la municipalité. Sa requête est accordée.

Antoine Gleize a donc prêté le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé, en présence des citoyens Charles Canard, Jacques Bonaventure Picoron, Michel Angevin, propriétaires. Texier et Proust.. Il renouvelle son serment le 5 messidor de l'an 6 à Saint-Maixent. Dans son attestation, il précise qu'il est pensionnaire ecclésiastique, il réside en France depuis le premier mai 1792 ; il n'a point émigré et n'est point détenu. Suit la description physique : il est âgé de 45 ans, taille de 5 pieds et 6 pouces, cheveux gris, sourcils gris, front découvert, yeux roux, nez aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage plein.

Le 25 floréal de l'an 3, il envoie une déclaration au maire et officiers municipaux de la commune de St Maixent. Il tient à se conformer à l'arrêté du département des Deux-Sèvres du 17 floréal de l'an 3. Il précise qu'il dira « sa messe habituellement... entre huit et neuf heures », dans la maison occupée par les religieuses bénédictines, demeurant ensemble au faubourg de la Fraternité.

Le 7 mars 1808, il envoie une lettre au préfet des Deux-Sèvres à propos de la mission que ce dernier lui aurait confiée, visant à mettre de l'ordre dans la bibliothèque de l'abbaye, lors de son passage en la ville de Saint-Maixent. Antoine Gleize avait d'abord accepté par désir d'être utile. Mais, après réflexion, il décide de renoncer à cette tâche, parce que sa santé et ses obligations journalières ne lui permettent pas de remplir cette mission. Il demande donc au préfet d'en nommer un autre que le maire de la ville aura désigné. Il signe « Votre humble et très obéissant serviteur ».

Il est entré dans le clergé du diocèse de Poitiers, où on le retrouve curé desservant de Champdeniers. Il a été nommé en décembre 1812. A la suite du décret impérial du 24 décembre 1812, il reçoit l'approbation de sa nomination à la cure de Champdeniers par le ministère des cultes en remplacement de l'abbé Sénille, décédé le 1er et inhumé le 2 septembre 1812.

MARC BOUCHET

Sources : ad79 et archives diocésaines

(1) En 1790, le directoire est le nom de l'exécutif du département, composé de sept à huit personnes.

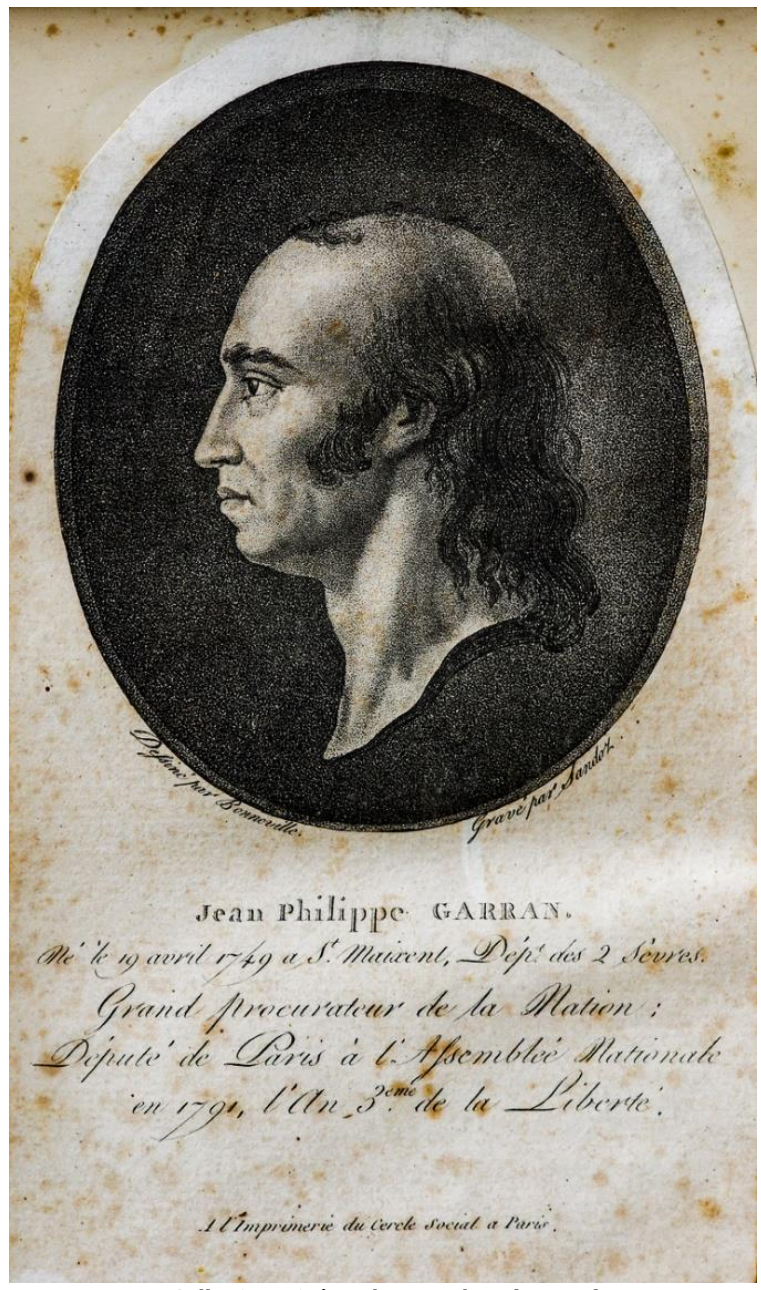

Collection privée – photo Berthrand Renaud

JEAN PHILIPPE GARRAN DE COULON (1748-1816)

Il était fort laid. Le jour que devait être jugé Mr. Delattre, il arriva le premier dans la salle des séances, suivi de deux gendarmes. L'un des assistants le prit pour l'accusé et s'écria tout haut : Parbleu ! Si celui-là en réchappe, il aura du bonheur, on le pendrait sur sa mine !, Georges Duval, *Souvenirs de la Terreur,* Paris 1841.

Après la présentation de Charles Agier dans le dernier numéro de *Sanctus Maixentus*, nous vous proposons un nouveau personnage ayant joué à l'échelle nationale un rôle essentiel mais aujourd'hui oublié. Première observation : si Garran de Coulon porte un nom à particule, il n'appartient pas à la noblesse mais à la bourgeoisie. Très souvent, sous l'Ancien Régime, on attribuait à un enfant, dans certaines familles bourgeoises, le nom d'une terre pour le différencier d'un autre frère, aîné, cadet ou benjamin. Le 20 avril 1748, sur l'acte de baptême de Jean Philippe Garran (de Coulon), ne figure que le seul patronyme Garran. Plus tard, il se voit attribuer le nom de Coulon alors que son frère François, né en 1747, reçoit celui de Balzan.

La famille Garran est originaire de Bordeaux. Jean, le grand-père de Jean Philippe, a quitté cette ville pour s'installer à Amsterdam où est né Jean, son père, le 7 mars 1711. Naturalisé français en 1742, il remplit en 1743 la charge de conseiller du Roi, receveur ancien des tailles de Saint-Maixent. Il y meurt en 1766.

En père attentif, Jean fait donner à ses enfants une solide éducation. Après un court passage au collège de Saint-Maixent, Jean Philippe rejoint les bancs du collège des Oratoriens de Niort, qui accueille les fils de la riche bourgeoisie et de la noblesse du Moyen et Bas Poitou. Il finit ses humanités chez les Oratoriens de Poitiers.
Son cursus de droit le ramène à Poitiers, après un bref passage à la faculté de médecine de Montpellier ; puis à Orléans et finalement à Paris où il s'installe comme avocat.

Riche, instruite et cultivée, la bourgeoisie lit avec passion les philosophes des Lumières et le célèbre ouvrage de Sieyès *Qu'est ce que le Tiers Etat ?* dont l'apparente simple réponse *(tout)* constitue la plate-forme revendicative de toute la bourgeoisie française pour venir à bout de cet Ancien Régime qui ne lui convient plus.

La biographie politique de Jean Philippe Garran est extrêmement riche et fournirait à elle seule un sujet de thèse. Aussi, nous ne retiendrons ici que les points essentiels de sa prolifique carrière.

Nous avons vu que c'est à Paris qu'il a choisi de réaliser sa carrière professionnelle. Brillant avocat consultant, il devient le secrétaire de Henrion de Pansey qui fut plus tard le premier président de la Cour de cassation de Paris.

De 1782 à 1791, Jean Philippe Garran collabore à l'*Encyclopédie méthodique* ou l'*Encyclopédie Panckoucke*, œuvre colossale de 210 volumes parus de 1782 à 1832. Garran est un des principaux rédacteurs des 10 tomes consacrés à la jurisprudence. Le 23 avril 1784, il se marie à Paris avec Anne Jeanne Barrengue dont le père, Jean Marie Barrengue, remplit l'office de secrétaire du Roi.

Mais Jean Philippe ne se cantonne pas à la rédaction d'articles juridiques, il prend une part très active à l'agitation révolutionnaire. Lors de la réunion des États Généraux, il est élu député suppléant du Tiers-État de Paris.

Le 14 juillet 1789, il est membre du comité insurrectionnel du Palais royal. Cherchant poudre, armes et canons, il se présente à l'Hôtel de ville de Paris face à Jacques de Flesselles, dernier grand prévôt des marchands de Paris. N'ayant trouvé qu'un billet compromettant, il l'apostrophe : *« Sortez Monsieur de Flesselles, vous êtes un traître, vous avez trahi la Patrie, la Patrie vous abandonne ».*

Quittant l'Hôtel de ville, Flesselles est lapidé par la foule en colère et sa tête accrochée au bout d'une pique.
En 1790, Garran est nommé président du comité des Recherches (police).

En 1791, il est élu député de Paris à l'Assemblée législative, le premier sur vingt-quatre.
Il félicite le roi d'avoir accepté la Constitution.

À l'opposé d'Agier, Garran est un orateur brillant. Il obtient le principe d'égalité entre les hommes de couleur et les colons blancs de Saint-Domingue. Après Varennes, il tient un discours modéré vis-à-vis du roi.

En 1792, il est nommé procureur général de la Nation à Orléans et est élu député à la Convention par le département du Loiret, en récompense de ses efforts pour sauver les prisonniers d'Orléans des massacres des prisons. Malgré tout, il n'échappe pas à figurer en bonne place (n° 4) sur la gravure satirique de Massard le fils : *Grand convoi funèbre de leurs majestés les Jacobins en leur vivant, nos Seigneurs et Maîtres, décédés en leurs palais de la rue St Honoré.*

Archives nationales

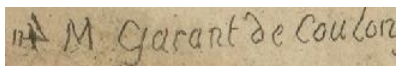

Au procès du roi, quoique siégeant dans les rangs des Montagnards, il vote pour la réclusion, refusant le rôle de juge des députés. Après le vote, il demande de surseoir à l'exécution.

En octobre 1793, il est membre de la commission chargée de dresser l'acte d'accusation de la "veuve Capet", mais il se fait discret sous la Terreur et applaudit à la chute de Robespierre.

De 1795 à 1798, il est élu par plusieurs départements député au Conseil des Cinq-Cents. En 1796, il intègre l'Institut de France.

Le 18 brumaire, il se rallie à Bonaparte. Pour lui, comme pour tant d'autres, la Révolution est achevée, un nouvel ordre des choses se met en place. La bourgeoisie, maintenant, se met sous la protection d'un sabre, satisfaite de pouvoir enfin profiter de ses acquis sociaux et économiques.

Napoléon a évoqué les masses de granit qu'il aurait jetées sur le sol français. La bourgeoisie constitue l'une d'elles. Garran comme Agier intègrent le monde des notables du Premier Empire.

Garran de Coulon, qui a conservé une grande partie de sa fortune foncière dans le département des Deux-Sèvres, est fiscalement imposé sur la commune d'Augé, au château de Champmargou, avec un revenu annuel de 8 000 francs. Sa succession s'élève à 224 420 francs, composée de domaines hérités et de biens nationaux. Il achète en juin 1791, avec son frère François Garran de Balzan, la ci-devant abbaye des Châtelliers pour la somme de 57 200 livres. Il a fait également, en 1816, l'acquisition en bien national d'une métairie dans le Loiret dont il est député, évaluée à 31 680 francs. L'inventaire de sa succession à Paris, 28 rue Cassette, fait apparaître une fortune bien supérieure. L'hôtel particulier est évalué à 50 000 francs, acquis en bien national en 1791, confisqué aux dames du Saint-Sacrement et que Garran a racheté en 1811. L'hôtel particulier est richement meublé. La bibliothèque de Garran, membre de l'Institut, est à elle seule évaluée à près de 8 000 francs. Le train de vie est fastueux, la maison dispose d'une importante argenterie ; dans une remise, on trouve une diligence peinte en jaune, doublée en soie bleue, garnie de coussins, stores et glaces avec deux lanternes, les roues sont peintes en rouge, rechampies en noir. Garran est aussi gestionnaire de la fortune de son épouse décédée (100 000 francs).

En décembre 1804, Jean Philippe Garran de Coulon participe aux journées du couronnement et autres cérémonies de leurs majestés impériales.

Déjà membre de l'Institut, il entre au Sénat conservateur, en 1799, et il est gratifié de la sénatorerie de Riom.

En 1804, il devient membre de la Légion d'honneur puis commandeur.
Le 26 avril 1808, il est créé, par lettres patentes données à Bayonne, comte de l'Empire et enfin en 1811, grand officier de la Légion d'honneur.

C'est au sein des enfants de cette bourgeoisie intégrée que l'Empire recrute les nouveaux cadres de la société.
Rêvant de gloire militaire et d'horizons nouveaux, les fils de la bourgeoisie entendent l'appel des armes.
Laurent Julien Agier, né en 1786, est admis à l'École militaire de Paris en 1804. Il meurt chef de bataillon en 1813 à Saragosse aux armées d'Espagne et du Portugal. Ce n'est pas du tout le cas d'Étienne Pierre, l'unique garçon de Jean Philippe, né à Paris le 24 mars 1784. Une étude de son dossier militaire nous le présente peu enclin à servir. Il est « le seul sur lequel on croit devoir appeler l'attention du ministre » ! La légèreté de son caractère, son absence d'amour-propre, ses fautes contre l'honneur et les reproches encore plus graves sur ses mœurs nourrissent une importante correspondance entre le sénateur Garran et le ministre de la Guerre. Pour éviter la réforme et le déshonneur, on lui fait intégrer les escadrons de la guerre. Il meurt (sur ordre ?) en 1807 à la bataille de Friedland.

Son cousin germain, Guillaume Garran de Balzan, le fils de François, né à Saint-Maixent le 3 août 1786, est à l'opposé un garçon brillant et un militaire dans l'âme. Élève de l'École spéciale de Fontainebleau en 1804, il en sort sous-lieutenant de dragons en 1805 ; lieutenant en 1808, adjudant-major en 1809, il sert en Prusse, en Pologne et en Espagne. Il se distingue partout au combat. Sous les yeux de l'Empereur, il reçoit la Légion d'honneur. En 1809, Jean Philippe Garran écrit au ministre de la Guerre : « Je regarde mon neveu Garran Balzan comme un fils depuis la perte du mien ». Il sollicite pour lui une place de capitaine, qu'il obtient.

Le 16 février 1811, Madeleine Clemanson (1760-1847), veuve de François Garran de Balzan, mort en 1800, sollicite pour son fils une permission de mariage. Le 2 mars 1811, à Paris, il épouse sa cousine germaine Françoise Félicité Garran de Coulon. Le 20 février 1812, Jean Philippe Garran obtient un majorat transmissible du titre de comte aux enfants mâles ou à naître du mariage de Guillaume et de sa fille. Guillaume prend le nom de Garran de Coulon et le titre de baron. Le jeune capitaine meurt de ses blessures, à Grenade, en Espagne, le 21 septembre 1812

Au retour des Bourbons, Jean Philippe Garran de Coulon, qui a voté la déchéance de l'empereur en 1814, se voit malgré tout exclu de la Pairie. Il se retire au milieu de ses livres dans l'immense bibliothèque de son hôtel particulier de la rue Cassette à Paris. Son secrétaire, Pierre Jean Maleszewski (1767-1828), fils naturel du prince Poniatowski, frère du roi de Pologne Stanislas Auguste, agent secret à Paris, adhère à la Révolution française. Il est l'ami de Bernadotte. Naturalisé en 1798, il refuse de servir Bonaparte. Il épouse Jeanne Françoise Garran de Coulon, la fille de Jean Philippe. Paralysé, ce dernier meurt le 19 décembre 1816. Son tombeau est toujours visible au cimetière du Père Lachaise.

Photo Bertrand Debergue

Trésor d'archives

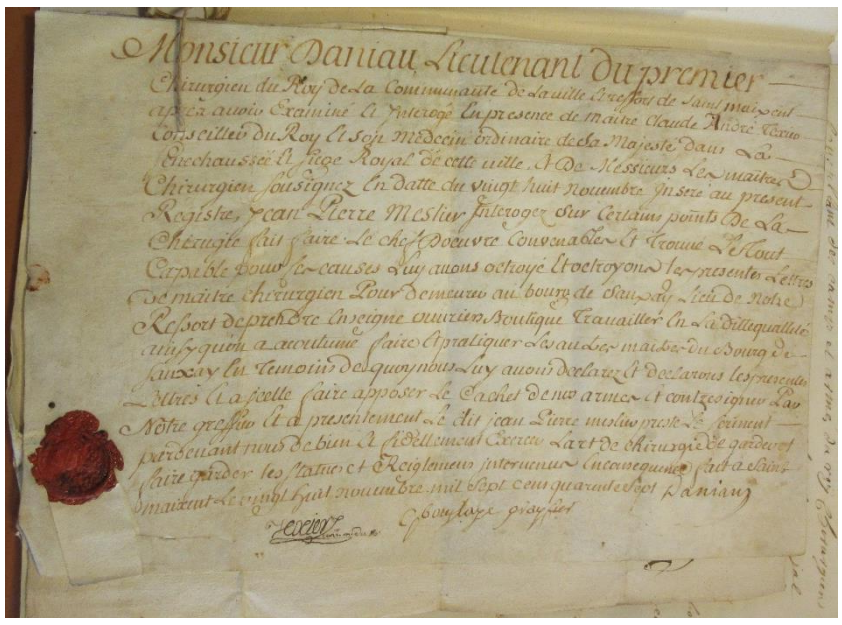

Archives municipales de Saint-Maixent-l'Ecole

DEVENIR CHIRURGIEN À SAINT-MAIXENT AU XVIIIE SIÈCLE

Au XVIIIe siècle, la formation des médecins est connue et très réglementée. La préparation, coûteuse, est dispensée pendant trois ans au sein d'universités comme celle de Montpellier. Il existe un véritable mépris des médecins qui sont destinés à soigner les maladies internes vis-à-vis des chirurgiens qui soignent l'extérieur. Pourtant, selon André Sicard[1], la profession a beaucoup évolué : « Au début du XVIIIe siècle, le chirurgien n'est encore qu'un barbier. A la fin du siècle, il est devenu un anatomiste, un clinicien, un pathologiste ». La formation est néanmoins longtemps demeurée très empirique et il faut attendre 1731 avec la création d'une Académie de chirurgie pour que l'enseignement se structure. Toutefois, cela ne concernait que l'élite des chirurgiens et on peut se demander comment se formaient les chirurgiens du Saint-Maixentais.

Par chance, les archives départementales des Deux-Sèvres conservent de rares documents qui retracent la vie professionnelle de l'un d'entre eux. Des attestations et des certificats nous apprennent le parcours de formation de Jean-Pierre Meslier. Il est né à La Couronne (16) et rien ne le prédestine à soigner. Son père Philippe Meslier (après 1665-1734) est notaire après avoir été maître d'école comme son propre père. Sa mère, Marie Guillot (vers 1676-1756) est la fille d'un fabricant de papier. Les frères de Jean Meslier sont notaires et Jean Meslier est donc le seul à opter pour la chirurgie.

Il fait ses premières armes à Angoulême comme apprenti (1732-1734) chez le chirurgien Abraham François Robin puis est son garçon chirurgien pendant neuf mois selon l'attestation de son premier maître. Un certificat du commandant du château d'Angoulême annonce son départ en précisant que Meslier voulait « aller à Paris et autres villes du royaume pour se perfectionner ».

Sept certificats des années 1743, 1744 et 1745 attestent de ses déplacements comme chirurgien des hôpitaux. La formation dans un cadre militaire et un contexte de guerre (Guerre de Succession de Pologne 1733-1738 et Guerre de Succession d'Autriche 1740-1748) offrent au chirurgien une pratique abondante. Meslier sert dans différentes armées françaises : armée de Bavière et armée de Corse. Il y jouit du grade de chirurgien sous-aide major moyennant 100 livres mensuelles, ce qui est relativement lucratif puisqu'un paysan dégage annuellement un bénéfice d'environ 150 à 200 livres. Ses supérieurs répondent de ses talents dans les hôpitaux de Westphalie, de Bavière et d'Alsace. Le 22 janvier 1744, Duplessis, chirurgien major garantit que Meslier a servi « avec autant d'intelligence que d'assiduité ».
Toutefois, Meslier n'est pas qu'un praticien formé sur les champs de bataille. Une déclaration de Bouquet, chirurgien-major en chef et consultant à l'hôtel des Invalides, membre de l'Académie royale de Chirurgie, prouve que Jean Meslier a bien suivi ses « cours d'opération de chirurgie sur les cadavres, sen est acquitté avec toute l'adresse et la dextérité possible ». De même, Meslier a assisté aux cours d'anatomie de Verdier, démonstrateur royal en anatomie à Paris.

Le 29 novembre 1747, Jean-Pierre Meslier est reçu à Saint-Maixent comme maître chirurgien au bourg de Sanxay par monsieur Daniau lieutenant du premier chirurgien du roi de la ville. Il épouse le 14 mai 1748 demoiselle Marie Catherine Robin de la Perchellerie à Sanxay, fille de l'apothicaire du lieu. Par la suite, il exerce son art à Saint-Maixent, au coin de la rue Châlon et de l'Horloge.

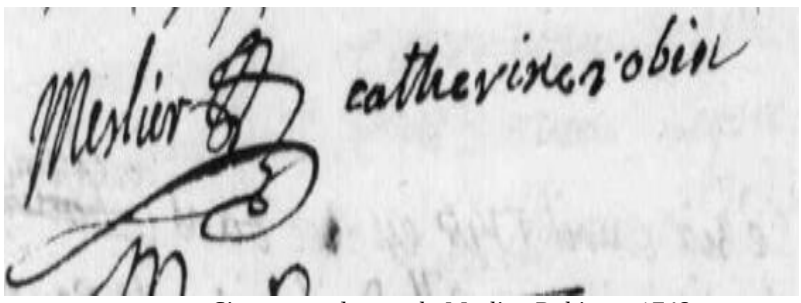

Signatures du couple Meslier-Robin en 1748

(1) SICARD (André), *La chirurgie au XVIIIe siècle*, Société française d'histoire de la médecine, conférence 1993.

Histoire des noms de rue à Saint-Maixent

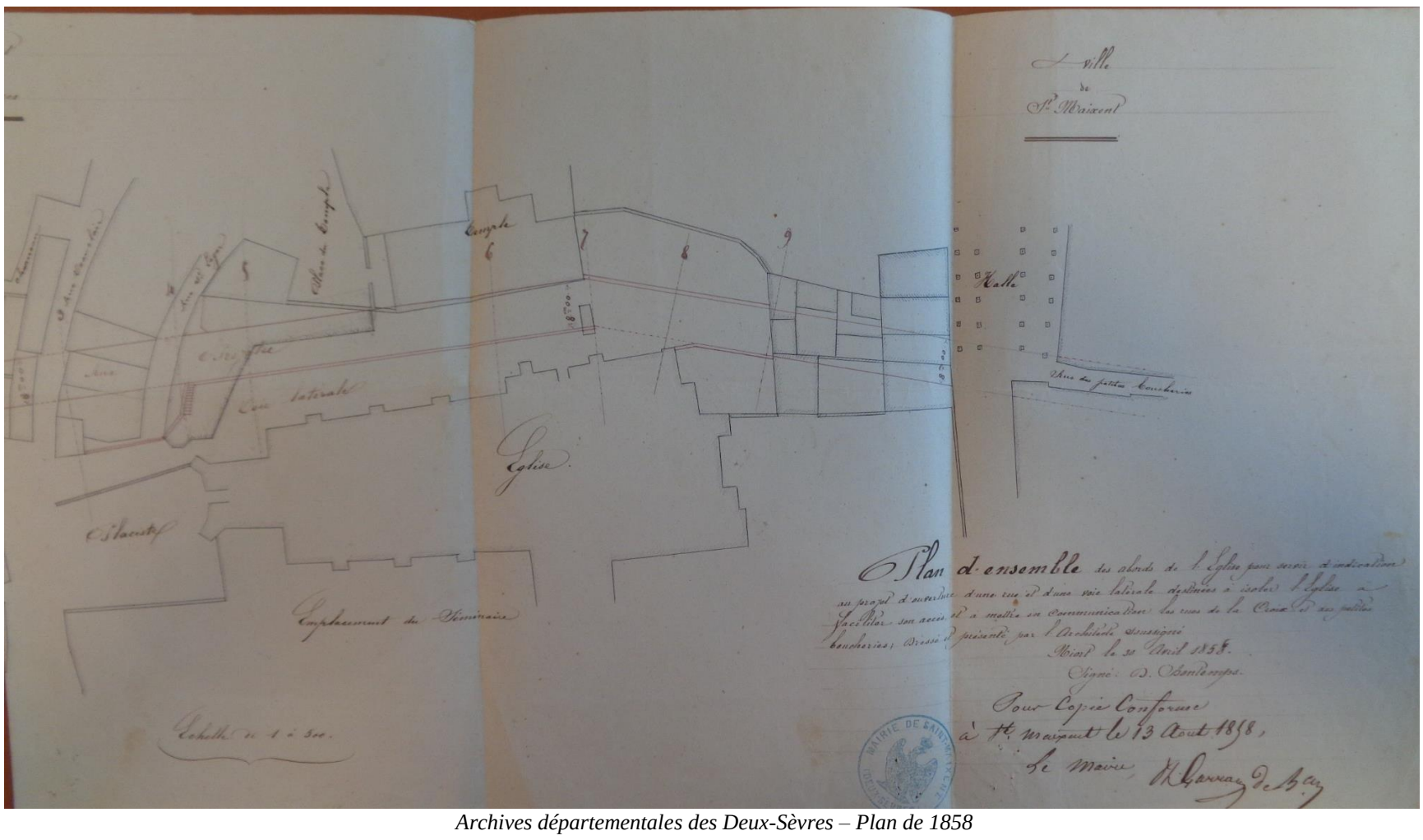

Archives départementales des Deux-Sèvres – Plan de 1858

DE NAPOLÉON III À GARRAN DE BALZAN

La rue Garran de Balzan est une des rues les plus "récentes" de Saint-Maixent intra-muros. En 1858, dans une délibération municipale, Philippe Garran de Balzan (1858-1863), maire de la commune, expose qu'*après avoir fait ressortir les avantages que retirerait la ville de Saint-Maixent du prolongement de la rue de la Croix jusqu'à la halle, prolongement qui isolerait et assainirait notre belle église classée parmi les monuments historiques de la France, demande qu'il soit nommé une commission qui serait chargée d'étudier et d'examiner la question au point de vue de l'intérêt de la cité et des habitants, cette rue étant destinée à ouvrir une voie nouvelle de communication entre le bas et le haut de la ville, tout en créant pour l'intérieur un accès facile à la gare du chemin de fer*. L'architecte des monuments historiques, Segretain, émet plusieurs doutes : il craint que la largeur proposée, six mètres, *ne soit insuffisante eu égard au transit considérable qui s'établira un jour par cette voie appelée à mettre le cœur de la ville en communication avec la gare du chemin de fer : cette largeur je le crois, ne devrait pas être de moins de huit mètres, si on ne peut pas la porter à 10, afin de permettre une libre circulation aux voitures entre deux trottoirs destinés à protéger les piétons.* Une autre préoccupation est la présence d'un arc-boutant, construit postérieurement à l'église pour soutenir une arête du monument. L'architecte propose tout simplement de le supprimer, considérant qu'il n'est pas *indispensable*. En dépit des avantages avancés par la création de cette rue qui devait s'appeler *rue Napoléon III*, en particulier pour l'amélioration de la circulation, le projet est abandonné, la dépense étant trop importante pour la ville (53.000 francs)

C'est finalement Philippe Garran de Balzan (1844-1886), fils, qui, dans son testament, lègue son domaine de la Grimaudière (Coutières) pour la réalisation de cette voie*, estimée 106.662 francs à la condition qu'il sera ouvert, du bas des halles démolies à la rencontre de la rue de la Croix et dégageant autant que possible le bas côté nord de l'église, une large voie de communication qui portera à perpétuité le nom de rue Garran de Balzan en souvenir de mon père ancien maire de Saint-Maixent qui en avait conçu le plan.*

En raison des nombreuses expropriations, les travaux ne commencent qu'en 1888.

Plusieurs parcelles adjacentes à la rue (à gauche en descendant vers les halles) sont alors vendues à des particuliers : Simon Hipeau, négociant dont la façade devra mesurer 9 m 78, Louis Debest, quincaillier avec une façade de 9 m 27 et encore Etienne Corbin avec une plus petite façade, 6 m 70. Quelques protestations s'élèvent contre le percement de cette rue qui entraine un alignement. Pierre Izambert, propriétaire du n° 3 rue Saint-Léger tente de s'opposer à la démolition de sa maison mais il est débouté et son logement est détruit en 1890, car sa *maison est ancienne et de peu de valeur, que l'intérieur est complètement délabré et les murs extérieurs dans un état de décrépitude très avancé ; la maçonnerie faite de matériaux irréguliers avec mortier de terre et sur fondations insuffisantes, présente peu de cohésion, (...) ; les jambages de la porte d'entrée sont vermoulus et celui de droite tend à se détacher complètement (...).*

Le percement de cette rue a permis de relier les halles et la rue Anatole France (anciennement rue de la Croix), but du projet initial de 1858.

CHRISTELLE NORDEY-SANCÉ

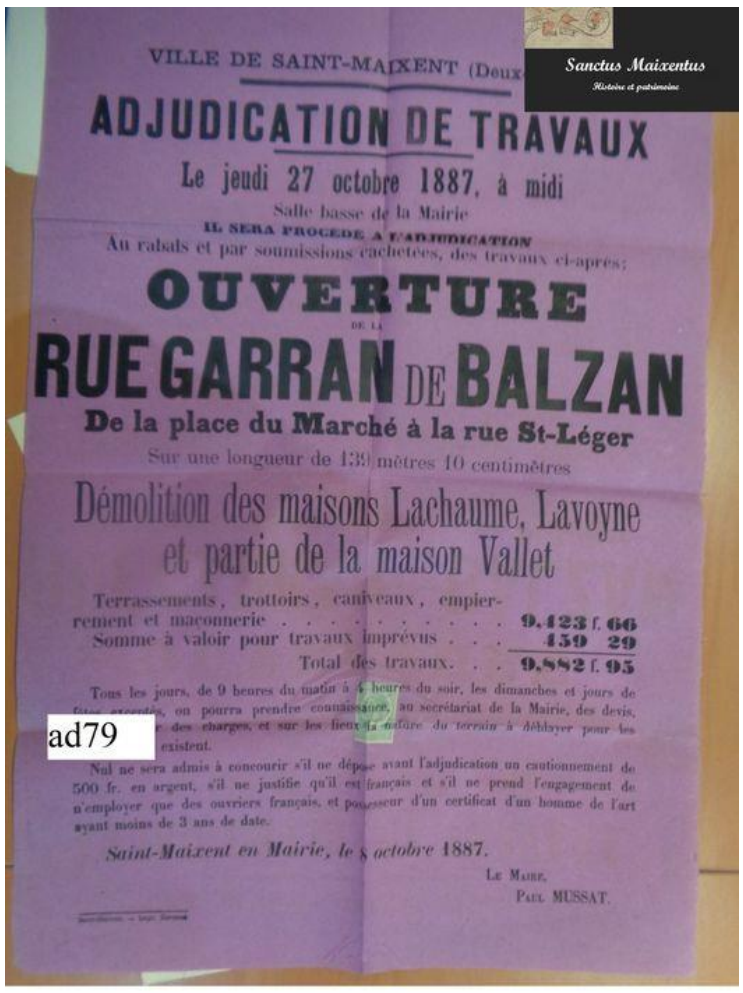

VILLE DE SAINT-MAIXENT (Deux

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le jeudi 27 octobre 1887, à midi

Salle basse de la Mairie

IL SERA PROCÉDÉ A L'ADJUDICATION

Au rabais et par soumissions cachetées, des travaux ci-après;

OUVERTURE

DE LA

RUE GARRAN DE BALZAN

De la place du Marché à la rue St-Léger

Sur une longueur de 139 mètres 10 centimètres

Démolition des maisons Lachaume, Lavoyne et partie de la maison Vallet

Terrassements, trottoirs, caniveaux, empierrement et maconnerie	9.423 f. 66
Somme à valoir pour travaux imprévus . . .	459 29
Total des travaux. . .	9.882 f. 95

Tous les jours, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés, on pourra prendre connaissance, au secrétariat de la Mairie, des devis, [illegible] des charges, et sur les lieux de la nature du terrain à déblayer pour les [illegible] existent.

Nul ne sera admis à concourir s'il ne dépose avant l'adjudication un cautionnement de 500 fr. en argent, s'il ne justifie qu'il est français et s'il ne prend l'engagement de n'employer que des ouvriers français, et possesseur d'un certificat d'un homme de l'art ayant moins de 3 ans de date.

Saint-Maixent en Mairie, le 8 octobre 1887.

Le Maire,

Paul MUSSAT.

ad79

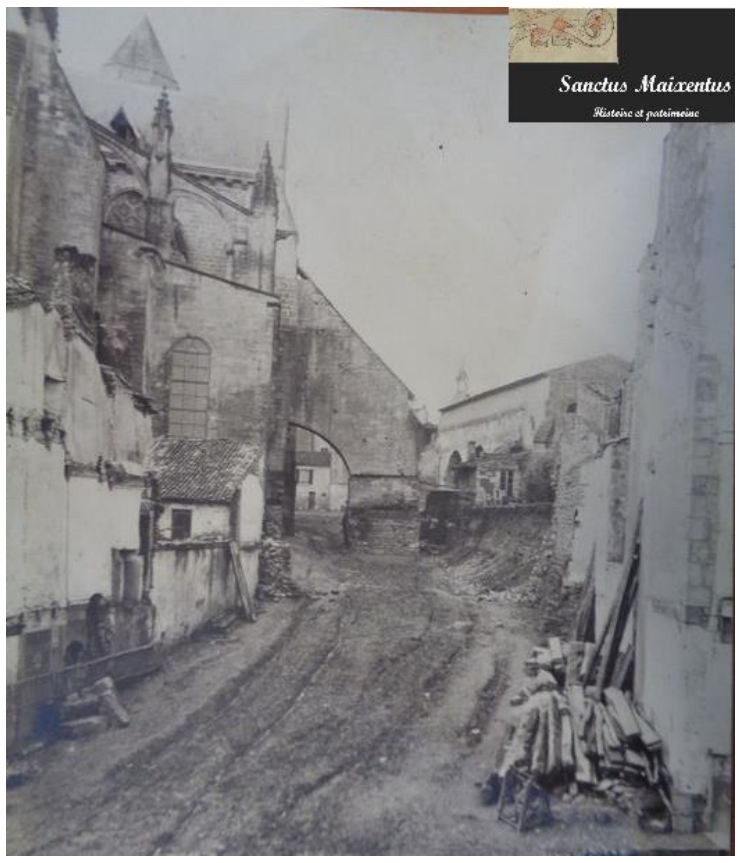

Archives départementales des Deux-Sèvres – La rue Garran de Balzan (années 1950)

PATRIMOINE DISPARU : LE PUITS DU PILORI

Le puits du Pilori, autrement appelé Puits-Pilori ou puits des pierres (1781) est cité à de nombreuses reprises au XVIIIe siècle. Il s'agit sans doute du Puits des Pierres présent dans une charte de 1322. Il se situe en bas de la rue Taupineau et on l'aperçoit encore sur le cadastre de 1831.

Le puits du Pilori (cadastre de 1831)

Le 21 mai 1857, le puits s'effondre et quatre jours plus tard, le commissaire de police propose de le remplacer par une pompe pour des questions pratiques et de circulation. En effet la destruction progressive du puits provient en partie des accidents qui ont régulièrement affaibli sa structure. Il est proposé d'installer la pompe 8 mètres plus bas près de la pharmacie Corbin. Ce projet est alors soutenu par les habitants du quartier. 24 personnes se cotisent et offrent à la municipalité 369 francs. Un devis de l'architecte en chef du département s'élève alors à 1324 francs 60.

BENOIT SANCÉ

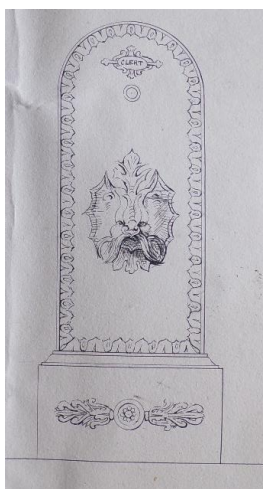
Pompe Clert à proximité du puits du Pilori (1857) – archives municipales de Saint-Maixent-l'Ecole

Enquête
A la découverte de Saint-Maixent-l'Ecole

Réponse à l'énigme du journal n° 5 :
Cette statue se trouve dans le narthex de l'église abbatiale

Enigme n° 5 : Il existe deux plaques pour la même rue avec une orthographe différente. Où se trouvent-elles situées dans cette rue ? Nos remerciements à monsieur T. pour cette énigme.

Idées de sortie pendant l'été dans les Deux-Sèvres

L'abbaye royale de Celles-sur-Belle

Le château de Javarzay (Chef-Boutonne)

PUBLICATION

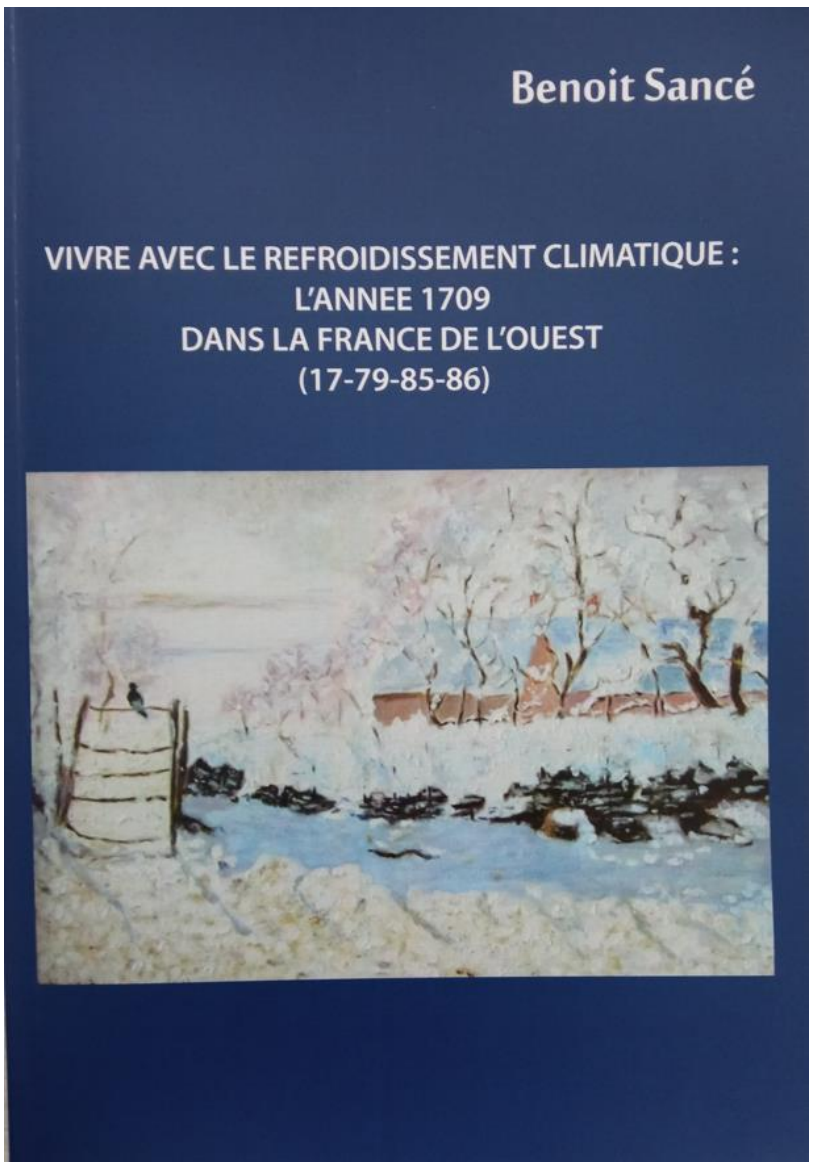

En 1709, pendant une période de refroidissement climatique appelé « le petit âge glaciaire » se tient un hiver si difficile qu'il a marqué les contemporains.

Les historiens et scientifiques s'accordent aujourd'hui pour voir dans une diminution de l'irradiance solaire et dans une série d'éruptions volcaniques les causes de la forte baisse des températures. La faune et la flore souffrent particulièrement. Mais les hommes ne sont pas épargnés non plus par plusieurs vagues de froid successives en janvier et février 1709. A Paris, il fait -20 °C et le vin gèle sur la table du roi. Le printemps, humide et tempétueux, n'améliore pas la situation. Cela entraîne une crise protéiforme avec un dérèglement des récoltes, de l'économie, de la démographie, entraînant également une crise sociale et politique. La France n'est pas la seule puisqu'une grande partie de l'Europe est touchée et même les canaux de Venise sont pris dans les glaces.

Si la situation en France et en Europe a été étudiée, il n'existait pas de synthèse pour le Centre-Ouest, c'est-à-dire le Haut et Bas-Poitou, l'Aunis et la Saintonge. Plusieurs sources permettent pourtant d'investiguer sur l'impact du refroidissement climatique sur cet espace. Les curés ont parfois laissé des témoignages tels celui de Charentenay (17) : *Dans l'année 1709 il y a eu une gelée des plus grandes qui se soit fait peutetre depuis 200 ans les vignes surtout de noir ont esté gelée les bleds et arbres comme les pinniers, noyers, poyriers, on a passé les rivières sur la glace ; même avec charrette, ce grand froit dura 17 jours avec quantité de neiges. Le grand froit fut dans le mois de janvier, il a fait à plusieurs reprises des froits assez grans mais non pas comme ceux du mois de janvier cependant ce fut une gelée du mois de mars qui gela les bleds*. D'autres documents apportent un éclairage : statistiques démographiques, rapports des intendants, actes notariés, registres des hôpitaux, affaires judiciaires, archives fiscales, livres de raison… Tout cela permet de se demander quel est l'impact de ce grand hiver sur cet espace en théorie protégé par un climat océanique, une polyculture déjà tournée vers l'exportation et des solidarités locales ou confessionnelles.

Cet ouvrage prouve l'importance du froid mais surtout de l'alternance du gel et du dégel sur la faune et la flore de ce Grand Ouest. L'économie entre en récession. La mort, l'errance et la précarité marquent cette terrible année 1709. Les hommes, l'Eglise mais surtout le pouvoir royal agissent, entre solidarité, prévention et sanctions. Cette étude fait écho à la situation actuelle où l'homme essaye de s'adapter au réchauffement climatique et permet d'analyser comment la population a pu faire preuve de résilience et s'adapter à cette catastrophe climatique. Et si il y avait des idées à prendre ?...

BENOIT SANCE, *Vivre avec le refroidissement climatique : l'année 1709 dans la France de l'Ouest (17, 79, 85, 86)*, Toulouse, Coollibri, 2024, 91 p.

En vente auprès de l'auteur (10 euros)

EXPOSITION

Musée du Poitou Protestant et du Centre Jean Rivierre

Exposition ***Histoire des migrations protestantes*** du ***8 juillet au 30 août 2024*** de ***14 h 30 à 18 h 30*** (sauf lundi)

Musée de Beaussais

« Exposition initiée dans le cadre d'un projet européen labellisé Erasmus+ en 2023 portant sur les migrations européennes huguenotes ayant comme destination la Franconie.
10 musées européens sont partenaires pour la réalisation de cette exposition qui a été présentée en juin 2023 à Nuremberg (Allemagne).
Elle fait partie de la coopération muséographique européenne pour l'« histoire des migrations protestantes ».
La migration est une caractéristique commune à presque toutes les cultures et fait partie depuis toujours, de l'histoire européenne.
Les causes des migrations ont été et sont encore multiples.
À travers des biographies de personnes qui ont quitté leur pays pour des raisons de religions, de guerres, de problèmes économiques ou qui de leur propre initiative sont parties vers des pays inconnus, découvrez les différents mouvements migratoires de l'histoire culturelle protestante.
L'exposition s'attache à évoquer les circonstances qui ont mené à leur fuite, les risques qu'ils ont encourus et la façon dont leur arrivée a marqué leur nouveau monde, laissant ainsi entrevoir l'empreinte de cet héritage culturel. »
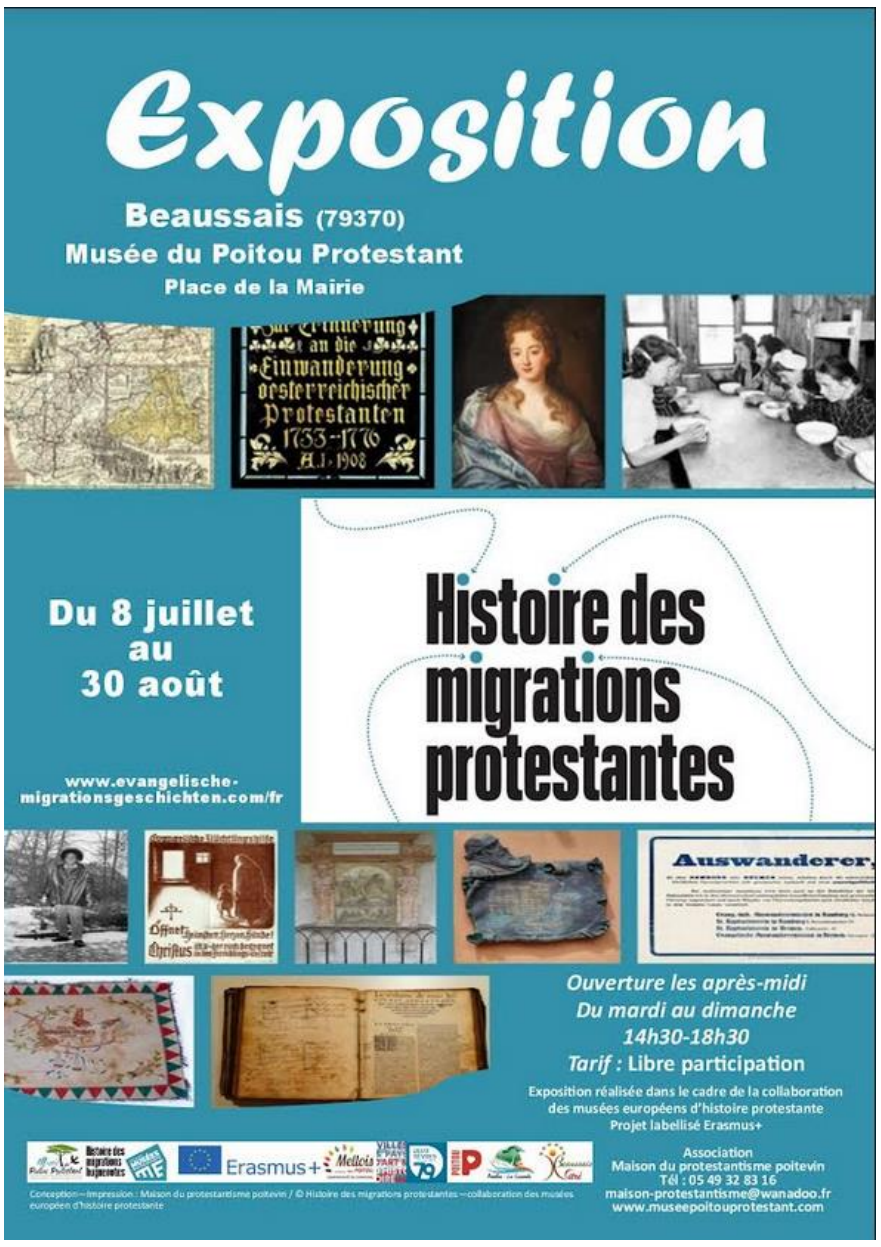
Don libre
Avec l'aimable autorisation du Musée du Poitou Protestant et du centre Jean Rivierre
https://www.museepoitouprotestant.com/animations/